

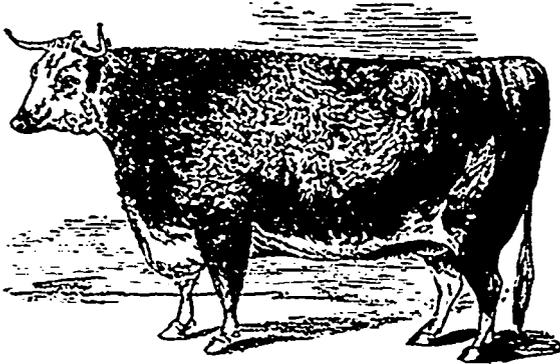
Comme bœufs de travail ils sont insurpassables; ils atteignent une forte taille, sont puissants et possèdent à la fois un bon appétit; ils sont infatigables à l'ouvrage et très dociles.

Comme race laitière, les vaches sont inférieures quoique cependant l'on en trouve d'assez bonnes. Sur ce point M. Stone dit que le lait des Herefords est très-riche en crème et en fromage, quoique en petite quantité. Aucun effort n'a été fait de ce côté, vu que cette race n'a été améliorée que dans le but d'en faire des bêtes de somme et des animaux propres à la boucherie.

Ils engraisent aisément et promptement dans de bons pâturages, même dans des parcs, où leurs rivaux, les courtes-cornes (Durhams), ne pourraient vivre, et atteignent souvent d'énormes poids. Ils ont une bonne santé, ils sont robustes et sont de bons et sûrs reproducteurs.

Les bouchers anglais les achètent de préférence aux autres races, vu l'excellente et première qualité de leur chair; la coupe du bœuf est plus belle, parce que leur forme est élégante et ronde.

On trouve maintenant les Herefords presque partout et ils gagnent du crédit chez toutes les nations; des troupeaux nombreux peuvent être admirés en Ecosse, en Irlande, en Australie, aux Indes Occidentales, aux Etats-Unis et dans le Canada.



M. Duckham dans son ouvrage, dont nous avons parlé plus haut, dit: "M. Stone, de Morton Lodge, Guelph, Canada West, qui depuis longtemps est un éleveur heureux de Durhams, se laissa persuader d'essayer quelques Herefords, par le fait, que ceux d'aujourd'hui étaient si différents de ceux qu'il avait vus, étant jeune, en Angleterre, et il acheta plusieurs bêtes à la vente de Lord Bateman. Il a été tellement satisfait de ceux-ci qu'il envoya des commissions aux ventes de Lord Berwick et de M. Williams de Kingsland. Plus tard il assista à la vente Guernaffael, et augmenta son troupeau qui, aujourd'hui est de cinquante têtes. Ses choix judicieux et son jugement comme éleveur lui donnèrent une grande réputation, non seulement au Canada, mais sur une grande étendue des Etats-Unis."

La renommée que ces animaux ont au Canada et aux Etats-Unis, est prouvée par le fait que deux bateaux arrivèrent de Liverpool à Québec le premier mai dernier, sur lesquels M. Siméon Beattie traversa un certain nombre d'animaux de choix de cette race qu'il doit offrir en vente à Toronto. M. Stone avait aussi dix-huit bêtes choisies, pures Hereford, dont onze vaches étaient prêtes à vêler. Il importa de plus quatorze animaux de cette race par le vapeur "Texas", lui faisant maintenant tout près de cent Herefords.

Nous avons récemment visité la ferme de M. Hickson, Côte St. Paul, où nous vîmes trois vaches Herefords et un magnifique taureau, importé par M. Stone. Pendant une visite (ex-professo) à Stanstead, nous fûmes content de voir d'excellents spécimens de cette race; l'Hon. M. Tyrill en ayant plusieurs à l'engrais pour le marché anglais. Le Col-

lège Agricole de Guelph, et quelques autres propriétaires en possèdent quelques petits troupeaux.

Nous espérons que bientôt nos cultivateurs Bas-Canadiens importeront de magnifiques reproducteurs et reproductrices de cette race si avantageuse et si profitable, spécialement pour les fermes des Townships qui ne sont pas assez riches pour les Courtes-cornes (Durhams) et qui par situation et autres circonstances, ne peuvent rendre profitables les races laitières. Par les données et faits que nous avons exposés, l'importation est sans risque et les frais de voyage peu élevés comparative-ment.

#### Notre commerce de bestiaux.

Il serait peut-être intéressant pour nos lecteurs, de savoir ce qui a été fait relativement à cet important sujet:

Nous regrettons de dire que, vu l'existence continuelle de la Pleuro-pneumonie sur une étendue plus ou moins grande des Etats-Unis, ce pays, (non seulement les Etats infectés, mais tout le pays), demeure sur la liste des contrées proscrites et tous les bestiaux venant de n'importe quelle partie de cet vaste pays sont soumis aux stipulations de "l'acte de 1878 Maladies Contagieuses"; savoir: être tués dans l'espace de dix jours après leur arrivée au port d'entrée.

Quand nous considérons le vaste territoire exempt de maladie, comparé aux limites étroites de quelques Etats Atlantiques dans lesquels cette maladie existe, il nous semble de prime abord qu'il est absurde de proscrire toute la contrée dans le but d'empêcher l'infection, néanmoins la loi dit distinctement que tout pays où la maladie existe, soit proscrit, mais non pas une partie du, par conséquent telle qu'est la loi, il n'y a aucune prévision pour le vaste territoire qui s'étend d'un Océan à l'autre.

Indépendamment de cette difficulté légale, nous avons ce fait que l'énorme croissance de l'importation a ruiné les cultivateurs d'Angleterre, réduit les loyers et les revenus des propriétaires, ces derniers, assez naturellement, s'opposent fortement à l'importation du bœuf américain. D'un autre côté, vu que le St. Laurent est la meilleure et la route favorite pour les embarquements de l'Ouest, la fermeture de nos ports aux animaux de l'Ouest a fait refluer le cours de l'exportation dans les ports américains. Ainsi il faut que les éleveurs acceptent une forte réduction sur leurs animaux, tandis que les compagnies de transport recueillent une riche et abondante récolte.

Le présent état de choses cause sans contredit un dommage considérable aux intérêts du Canada et ruine presque certaines compagnies. Il est un fait reconnu qu'un grand nombre de vapeurs ont été affrétés pour le transport d'animaux, et il est apparent que cet augmentation dans notre tonnage, réagira favorablement pour nos marchands, spécialement les importateurs de produits en offrant une compétition plus grande et conséquemment à des prix réduits.

La question suivante est fréquemment demandée: "Qu'est-ce que le gouvernement a fait pour lever l'embargo?" Nous savons que tout ce qui pouvait être fait a été fait.

Le ministre d'agriculture a eu de fréquentes correspondances sur le sujet. Sir John Ross a souvent proposé et avisé de laisser passer le bétail des Etats de l'Ouest ici pour l'exportation en Grande-Bretagne. Plus récemment l'Hon. J. J. C. Abbott et l'Hon. M. Langerin ont été en communication sur ce sujet avec les autorités impériales. Le résultat n'est pas encore connu. Cependant la navigation est ouverte et l'exportation de nos bestiaux canadiens se fait vigoureusement; pour la semaine finissant le 9 mai l'embarquement a été au-delà de mille têtes. Pendant la semaine suivante on en a embarqué un bien plus grand nombre.

Jusqu'à présent on ne peut pas complimenter les chemins